

Quelle professionnalisation de l'enseignement avec des novices sans formation spécifique ni insertion professionnelle?

SMAIL Mohamed
Doctorant ENSET

Le capital le plus important pour
un pays est la formation de
l'homme, seul
garant de l'avenir.

DE L'EDUCATION A LA FORMATION

Un vieux proverbe chinois de Guanzi (environ 645 av. J.C.) dit : " Si tu veux une année de prospérité, cultive du riz. Si tu veux dix années de prospérité, cultive des arbres. Si tu veux cent ans de prospérité, éduque des hommes". Il apparaît avec évidence selon ce sage dicton que l'éducation permanente des générations constitue non seulement une nécessité absolue mais également une obligation morale envers la nation pour assurer le développement de l'homme tout au long de sa vie, sa formation qui est un élément de l'éducation, et, de lui permettre d'acquérir les connaissances et l'ensemble des aptitudes intellectuelles ou manuelles qui contribuent à son épanouissement suivant l'époque dans laquelle il évolue.

Selon Buisson, "L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné."¹

Cette éducation sociale et d'acquisition de savoirs est mise en œuvre par le système d'enseignement qui n'a cessé d'évoluer dans un double paradoxe :

- former le plus grand nombre d'individus pour assurer la cohésion sociale et former l'élite pour le renouvellement des savoirs;
- s'adapter à l'environnement socio-économique et garantir un développement et une indépendance culturelle.

Il est indéniable que c'est l'école qui marque actuellement la création de talents. Et comme l'observait Gaston Bachelard " Il n'y a de science que par une Ecole Permanente. C'est cette Ecole que la science doit fonder".²

Or, depuis son existence, l'école qui assure cet enseignement, n'a jamais cessé d'être le sujet d'un débat accusateur remettant en question la philosophie sur laquelle elle s'appuie et les pratiques qu'elle use. En effet, les systèmes et institutions traditionnels d'enseignement sont actuellement en butte à des attaques virulentes. Certains de leurs adversaires sont allés même à déclarer qu'il faudrait les démanteler, car "ils ne font en pratique qu'empêcher, ou en tout cas, retarder les changements sociaux souhaitables"³

On reproche également aux systèmes contemporains d'éducation le manque de netteté de leurs objectifs; de mettre l'accent sur la rétention de l'information tirée des livres en un temps où les faits ne cessent de se multiplier et où les connaissances sont rapidement

périmées; l'idée que les responsables officiels et les enseignants sont toujours les plus qualifiés pour dire ce qu'il convient de faire; de ne pas tenir compte qu'apprendre ne se fait pas uniquement à l'école, mais aussi dans d'autres environnements.

En outre, on reproche à l'école de ne pas préparer à la vie active, de ne pas former le citoyen nourri de l'esprit critique, qui prenne conscience du monde qui l'entoure, le citoyen ayant les habiletés nécessaires à son intégration sociale, le citoyen motivé à l'apprentissage tout au long de la vie. Par conséquent, toutes ces remises en cause signifient que la réforme de l'école est devenue une nécessité insistante pour qu'elle se mette à jour et suive l'évolution de la société; voire la conduise.

Or, l'école n'est qu'un composant parmi d'autres, englobant la situation sociale et économique dont la réforme est nécessaire et espérée. De ce fait, cela suppose une symbiose et une complémentarité entre tous les acteurs du système éducatif ainsi que les différents protagonistes sociaux, économiques, secteur privé, société civile, etc.

Etant donné que la réforme du système éducatif est une initiative humaine complexe, on doit lui assurer la participation de tous les partenaires pour garantir leur engagement. Elle doit être encadrée d'une politique sage et d'une vision idéologique et culturelle claires car "L'idéologie et la politique nationale de tout pays considéré dans les différents types de société influencent notablement les buts généraux et objectifs spécifiques de l'éducation ainsi que l'ensemble du système éducatif "4: y compris les structures et les modalités d'accès, les contenus et les méthodes d'enseignement, le financement et autres moyens de réalisation, attendu que le fond stratégique de toute réforme réelle ne réside nullement en des régulations superficielles, ni dans des décisions momentanées et non négociées comme il semble être le cas malheureusement chez nous.

La réforme du système éducatif: une nécessité pour le progrès

Le monde dans lequel nous vivons évolue avec une rapidité extraordinaire. C'est pourquoi l'ensemble d'un système éducatif, qui constitue une des forces qui déterminent l'évolution sociale, doit répondre à une double exigence:

- être un des éléments de la mémoire collective en assurant la conservation, la transmission et le respect de certaines valeurs tout en étant tourné vers l'avenir et
- être capable de préparer les générations montantes aux changements inéluctables imposés par les évolutions technique, scientifique, économique, culturelle, linguistique de la société.

En effet, la société algérienne, actuellement en pleine mutation, traduit parfaitement le caractère inéluctable et permanent de cette évolution. Les changements qui s'opèrent actuellement dans tous les domaines touchent en priorité le système éducatif dont la refonte s'impose pour répondre aux exigences énoncées ci-dessus. Cependant, l'urgence de cette adaptation aux exigences de l'heure ne doit pas se borner à apporter des "correctifs" temporaires aux programmes d'études des différents cycles et des différentes disciplines sans établir une stratégie qui se base sur l'anticipation et le choix judicieux quant aux moyens permettant d'atteindre les buts car "une stratégie de formation s'attachera à préciser les objectifs, à diagnostiquer les besoins au niveau des intéressés eux-mêmes; à planifier l'action de formation, à déterminer les moyens d'une telle action en fonction des objectifs et du plan de formation retenu, à prévoir un dispositif de contrôle (évaluation)".5

Depuis l'indépendance, le système éducatif algérien n'a cessé de subir des modifications selon les orientations politico sociales et les différentes transmutations dans tous les domaines qu'a connues le pays durant ces quarante dernières années. Ces modifications ont évolué parfois dans une spirale d'hésitations sous forme de réaménagements, de refonte, de réajustements etc. Tant de concepts pour justifier des changements sous diverses dénominations : restructuration, remaniement, rénovation vers le progrès afin de relever les défis affrontés par la nation, à la recherche d'une identité passant par l'algérianisation, le bilinguisme, le transitoire, l'arabisation, l'école fondamentale et maintenant la réforme du système éducatif.

A l'heure des profondes mutations que connaît actuellement notre pays dans tous les domaines : politique, social, économique, culturel... résultant de la mondialisation et de ses influences sur les tous plans ; le secteur de l'enseignement connaît lui aussi de profonds changements tant dans sa structuration que dans ses contenus depuis la mise en œuvre et l'expérimentation du nouveau dispositif de formation dont la nouvelle politique s'intègre dans une vision globale de la réforme du système éducatif. Selon les décideurs, cette réforme de la politique d'éducation s'articule autour de trois principes généraux :

- elle est considérée comme l'un des leviers essentiels de la politique éducative, de développement culturel, scientifique et technologique;
- elle constitue un moyen d'ouverture sur le monde, de promotion des échanges et des dialogues entre les nations;
- elle répond aux mutations et aux changements qui s'opèrent dans le pays, et se met en adéquation avec les découvertes et les progrès accomplis par les nations modernes.

Depuis l'adoption des réformes du système éducatif en 2002, la formation des enseignants est entrée au centre d'un débat controversé, mené en particulier par les exécutants du produit de la formation initiale, qui en sont en même temps acteurs et intermédiaires. Le système de formation instauré durant ces dernières années réfère à des significations diverses, accordant l'importance tantôt à la technicité du métier par le développement de quelques compétences professionnelles, tantôt au haut niveau disciplinaire.⁶

Les crédits alloués au domaine de la formation en cours d'emploi par le Ministère de l'Education Nationale, et les investissements consentis pour la rénovation de la formation initiale confiée temporairement à l'université démontrent que les représentations faites sur la formation des enseignants varient entre la priorité accordée parfois à l'aspect purement technique du métier, parfois le privilège donné à la qualification. Cette fluctuation justifie désormais, la nécessité de repenser une stratégie raisonnée fondée sur des bases scientifiques qui conduiraient à l'instauration d'un système éducatif global et permanent se préoccupant aussi bien de l'apprentissage, des apprenants ainsi que des formateurs.

Toutefois, l'ingénierie de formation qui constitue l'ensemble coordonné des travaux méthodiques de conception et de réalisation des systèmes de formation, semble être le parent pauvre des systèmes algériens de formation initiale et continue des enseignants. Elle a déclenché bon nombre de discours et de projets théoriquement ambitieux sur la scène de l'enseignement mais qui ne semblent en réalité aboutir jusqu'à présent à aucune décision stable pouvant sortir ce secteur vital des ambiguïtés dans lesquelles il évolue.

Si depuis une décennie l'Algérie a engagé une réforme touchant le recrutement des enseignants du cycle primaire et moyen dont l'accès est conditionné par un diplôme universitaire, et dont la finalité est d'engager l'école algérienne dans la voie de la professionnalisation, il demeure néanmoins que cette opération ne semble pas avoir été accompagnée des mesures nécessaires lui assurant sa réussite. C'est justement le cas cette

catégorie d'enseignants débutants nouvellement recrutés, directement intégrés dans le corps et promus au rang de PCEF (Professeurs Certifiés de l'Enseignement Fondamental) sans bénéficier d'une formation initiale.

Ces PCEF actuellement en exercice au primaire et au collège depuis déjà plus de six ans sont les futurs éducateurs qui constitueront bientôt le socle de l'école algérienne. Ils se voient ainsi chargés de la lourde mission de former les générations futures, mais ils sont envoyés sans moyens dans un terrain auquel ils n'ont pas été préparés et où ils sont livrés à eux-mêmes sans aucune prise en charge officiellement instituée comme si les études supérieures couronnées par le diplôme de licence suffisaient pour suppléer la formation spécifique des enseignants débutants.

Il est bien évident que tout fonctionnaire n'ayant pas suivi une formation spécifique, éprouvera de grandes difficultés pour entrer dans le métier et ne pourra en aucun cas constituer un bon professionnel. Il va s'en dire que ces PCEF ne possèdent pas toutes les compétences requises qui les habiliteraient à conduire efficacement les réformes du système éducatif. Il serait peut-être judicieux de centrer les recherches pour réhabiliter cette catégorie d'enseignants débutants qui constituent ces dernières années la majorité des recrutés dans le corps de l'enseignement, et leur faire subir une formation spécifique pour leur mise à niveau dans un souci de préparer d'abord leur insertion professionnelle, puis les mettre sur la voie de la professionnalisation.

Une réforme profonde impliquant tous les acteurs

Il convient alors de s'interroger sur la nécessité de revisiter aujourd'hui notre système éducatif et de déterminer dans quelle mesure les changements culturels, pédagogiques et sociaux expliquent ou justifient les modifications des programmes. Une réforme totale et urgente du système éducatif s'impose, proclamant la nécessité du renouveau pour suivre les changements exigés par le marché de l'emploi. Une réforme profonde qui concerne le renouvellement des curricula, la formation des enseignants, la création d'une pédagogie nouvelle, différente ou active, en présentiel ou à distance, par objectifs ou par compétence, une réforme à même de relever les défis...

Dans certains pays industrialisés, en particulier aux Etats-Unis, on s'intéresse maintenant à un programme éducatif nouveau, dénommé " future éducation" (enseignement relatif à l'avenir). Il s'agit, par une étude sérieuse, de considérer l'avenir dans toute la complexité et la multiplicité des données et des options possibles, afin de faire comprendre aux intéressés que leurs actions présentes ont des conséquences pour eux-mêmes et pour les générations futures en précisant sur quelles valeurs vont se fonder les prévisions, ainsi que les variables appropriées qu'il faudra identifier et évaluer.⁷

Pour que la réforme du système éducatif atteigne ses objectifs escomptés, deux catégories d'agents sont essentiellement concernées:

1- les responsables de la conception des programmes scolaires et du matériel pédagogique, de la mise au point des méthodes appropriées, de l'organisation de la formation des enseignants et des travaux de recherche et d'évaluation, ainsi que la direction des programmes et de la politique éducative.

2- les enseignants puisqu'ils sont les acteurs directs chargés du pilotage de ces programmes scolaires. La condition première et fondamentale pour la formation des enseignants est une base de connaissances générales acquises lors de la formation de base. Cette base de

connaissances constituera le point d'appui de la formation spécifique qui leur fournira un contenu concret et qui leur permettra de se munir des outils et moyens, dont la didactique qui tend à devenir "la discipline de référence des pratiques d'enseignement" pour appréhender la classe.

L'enseignement: un métier en voie de professionnalisation

Le secteur de l'enseignement en Algérie connaît un mouvement de professionnalisation qui s'exprime par le relèvement du niveau d'instruction à travers une réforme des programmes de formation en cours d'emploi au profit des enseignants en exercice par la validation des acquis de leur expérience en leur octroyant un diplôme professionnel (équivalent d'une licence d'enseignement), et l'exigence d'une licence pour les nouveaux recrutés qui sont promus au rang de PCEF (Professeur Certifié d'Enseignement Fondamental), grade créé en 2005 et dont les bénéficiaires sont classés dans la catégorie 12 selon la nouvelle grille de la fonction publique. Mais pourrait-on envisager une professionnalisation limitée à la certification seulement ?

Dans les années quatre-vingt à quatre-vingt-dix, c'étaient les Instituts de Technologie de l'Education (ITE) qui assuraient la formation des enseignants de l'école primaire et même celle du collège. Après la fermeture de ces structures, et à partir de 2000, les Ecoles Normales Supérieures se sont chargées de la formation initiale des enseignants, couvrant seulement une partie du manque. Cependant, les effectifs sont loin de satisfaire les besoins grandissants dus à la fois : au nombre croissant des élèves scolarisés ces dernières années, au gel de la formation des formateurs générés par la limitation de la création des postes budgétaires imposés par le nouvel ordre économique dans lequel s'est engagé le pays, ainsi qu'aux départs massifs en retraite d'une génération d'enseignants représentant une grande tranche de ceux qui avaient pris les commandes dans les années soixante-dix.

Depuis qu'on a fermé ces établissements, (rouverts exclusivement pour les Maîtres d'Enseignement Primaire), le Ministère de l'Education Nationale, contraint de satisfaire les besoins exprimés par les directions de l'éducation, recrute tous les ans, sur concours (et par intégration directe), sans formation initiale préparatoire, des enseignants titulaires d'une licence, issus directement de l'université, affectés sur le terrain sans aucune formation spécifique préalable, ni prise en charge dans les établissements d'accueil au début de leur entrée en fonction.

Devant l'affluence des diplômés de licence (et même quelques fois d'un DES ou de l'ingénieur), et pour apporter un correctif à la politique de recrutement dans le domaine de l'enseignement constitué principalement d'enseignants ayant le niveau de 4^{ème} année moyenne (pour le primaire), ou terminale (pour le collège), la tendance bien connue durant les dernières années était qu'il fallait exiger un haut niveau: Bac d'abord dans les années quatre-vingt-dix, puis licence depuis les années 2000 pour enseigner au primaire ou au collège, et ce niveau pouvait être garanti par la licence. Le paradigme de la primauté des savoirs disciplinaires prévaut jusqu'à nos jours sur celui des compétences professionnelles.⁹

Contrairement à la préparation spécifique des Normaliens issus des Instituts de Technologie et de l'Education (ITE), ou ceux issus de l'Ecole Nationale Supérieure (ENS), le recrutement des universitaires dont la formation de base est une formation générale, est une mesure tronquée de sa dimension professionnalisante. Cette mesure palliative à un besoin urgent ne pourrait à notre avis constituer un soubassement pour un secteur aussi vital tel que l'éducation nationale. De même, l'université qui dispense un enseignement général ne saurait

se substituer à des structures spécialisées dans le domaine et qui pourvoient le secteur de l'enseignement en enseignants dotés de certains savoirs même s'ils étaient limités.

Même les savoirs disciplinaires à eux seuls suffisent-ils pour faire un bon enseignant ? Quels autres types de savoirs devrait maîtriser un enseignant pour pouvoir exercer son métier efficacement ? Autrement dit, quelles compétences doit posséder un enseignant pour pouvoir agir efficacement en classe ?

Former des enseignants professionnels

La formation et l'activité des enseignants doivent s'appuyer sur des référentiels de compétences exigeant entre autre des savoirs disciplinaires et des connaissances relatifs à la gestion des apprentissages didactiques et pédagogiques

La compétence est définie par Guy Le Boterf comme un « *savoir-mobiliser* ». Dans son ouvrage *l'ingénierie des compétences* (1999) nous lisons : « la compétence est une construction, un agencement de plusieurs ressources : des ressources personnelles (savoirs, savoir-faire...) et des ressources environnementales permettant de savoir agir »¹⁰. Philippe Perrenoud la définit comme " une capacité qui s'appuie sur des connaissances mais ne s'y réduit pas".¹¹ La compétence professionnelle correspondrait donc à la mise en oeuvre, dans l'exercice d'un métier, de capacités permettant de réaliser des tâches précises. Il s'agit d'un ensemble organisé de structures de conduites répondant à un environnement réel dans le cadre professionnel global. " La compétence est ce qu'une personne met en oeuvre lors de son activité professionnelle pour résoudre un problème réel dans un environnement professionnel total, c'est-à-dire avec ses enjeux, ses pressions, ses distorsions et ses anomalies".¹² Donc l'enseignant compétent sait agir avec pertinence dans toutes les situations de classe. Il est performant dans le sens où il installe des compétences chez ses élèves. Or, les enseignants en question (les PCEF) ne disposent pas de ces ressources dans leur majorité étant donné qu'ils n'ont pas été initiés pour et sur cela, ni mis dans les situations les préparant à les acquérir.

Il faut, certes, de véritables compétences professionnelles pour assurer la transposition didactique des savoirs en classe, être capable d'organiser les situations d'apprentissage et d'analyser les difficultés rencontrées par les élèves.¹³ Mais les savoirs disciplinaires à eux seuls ne suffisent pas à faire face à la complexité des situations de classe et à leur diversité. L'enseignant doit être capable de « réfléchir, anticiper, planifier, se déplacer dans l'espace de la classe, écrire au tableau, poser des questions et/ou y répondre, évaluer... »¹⁴

La référence au métier d'enseignant ou aux pratiques éducatives renvoie forcément à la problématique d'une base de connaissances ou ensemble de savoirs, d'habiletés et d'attitudes dont l'enseignant a besoin pour accomplir son travail de façon efficace dans une situation d'enseignement donnée. Les conceptions du professionnalisme enseignant qui ont cours dans un pays sont le produit de traditions culturelles et institutionnelles, de choix politiques, et d'une histoire sociale, celle du corps professionnel et de sa formation s'appuyant sur des référentiels de compétences. Il existe aujourd'hui, dans de nombreux pays, des référentiels de compétences minimales pour enseigner à l'école ; les compétences étant conçues comme les composantes essentielles du processus de professionnalisation. Ces référentiels¹⁵ s'articulent généralement autour de trois pôles :

- un premier pôle constitué par les connaissances relatives aux identités disciplinaires : savoir à enseigner, histoire, épistémologie et enjeux sociaux des différentes disciplines.
- un second pôle composé de savoirs relatifs à la gestion des apprentissages didactiques et pédagogiques.

- un troisième pôle basé sur des connaissances relatives au système éducatif et au fonctionnement institutionnel.

Ainsi, durant leur formation, les enseignants doivent pouvoir :

- formuler des objectifs simples et fonctionnels en termes de performances;
- définir un contenu et des activités propres à atteindre ces objectifs;
- transformer des thèmes ou unités du programme d'études en leçons et en cours;
- élaborer des critères d'évaluation permettant de déterminer si le contenu et les activités précités ont atteint leurs objectifs;
- élaborer eux-mêmes des matériels qu'ils pourront utiliser dans leur classe (des textes d'illustration, auxiliaires visuels...);
- expérimenter toute une gamme de méthodes utilisées par leurs propres professeurs, observer l'emploi de ces dernières par des enseignants, dans la pratique quotidienne de la classe, et les appliquer eux-mêmes dans un certain nombre de situations pédagogiques.
- l'enseignement devant un auditoire restreint et les exercices de simulation (où les enseignants reproduisent entre eux les situations d'enseignement et d'apprentissage en classe) sont des modes de formation qui permettent aux professeurs de s'exercer à toute une gamme de méthodes différentes.

Dans une conduite générale de formation d'enseignants qui seront eux-mêmes formateurs et non pas seulement transmetteurs pour leurs futurs élèves, la formation mentale est aussi importante que la formation proprement pédagogique, voire elle en est inséparable. Mieux encore, elle est la qualité intrinsèque d'une formation pédagogique véritable. Car il ne s'agit pas seulement d'un certain volume de connaissances à acquérir, ni même de méthodes et de techniques nouvelles à comprendre et à reproduire car "l'acte pédagogique est un processus relationnel complexe où l'enseignant est d'autant plus qualifié qu'il fait en sorte que ce soit les apprenants qui deviennent leurs propres formateurs".¹⁶

Dans sa pratique, un enseignant doit savoir évaluer chaque situation et lui trouver une solution appropriée, sans tout réinventer, mais sans non plus devoir retenir la réponse trouvée par quelqu'un d'autre. Comme le dit Philippe Perrenoud : « Ce fonctionnement exige non seulement des moyens intellectuels, mais une autonomie d'action, une méthode d'analyse et une image de soi qui résultent notamment d'une formation initiale et d'une formation continue particulières, par leur durée, leur niveau, le type d'habitus professionnel et d'identité qu'elles forgent. »¹⁷

En plus des compétences techniques acquises et des routines mises au point, la pratique de l'enseignement exige, selon Serge Desgagné, des habiletés de nature réflexive qu'il faut acquérir : capacité de délibérer, de porter des jugements sur des situations imprévisibles et de réfléchir aux situations qui se présentent. ¹⁸

Le métier d'enseignant est particulièrement concerné par cette approche "du praticien réflexif". Enseigner requiert, en effet, outre la connaissance des contenus d'enseignement et en étroite relation avec eux, un ensemble de savoirs multiples, didactiques ou transversaux. Ce débat a de fortes incitations sur la façon de penser la formation des enseignants et la professionnalisation de leur métier. ¹⁹

En effet, former un enseignant, c'est former un professionnel à une fonction sociale complexe. On devra donc envisager la mise en oeuvre d'un processus de formation en visant la transformation consciente des modes de pensée et d'action de l'enseignant à partir de

l'identification des conflits et contradictions, auxquels il est soumis dans le pilotage du fonctionnement du système didactique. Or, les enseignants n'ayant pas suivi ce type de formation sont démunis de ce type de compétences procédurales et opérationnelles indispensables pour agir en professionnel.

Bref; un enseignant professionnel fait face efficacement à l'usuel (routines), et il s'adapte et fait face aux situations problèmes nouvelles, inédites, complexes, incertaines. Former un enseignant professionnel est un défi ! Tout un dispositif à mettre en place et à orchestrer avec le maximum d'habileté et de rigueur que l'ingénierie de professionnalisation propose.

Donc, La formation à l'enseignement doit être considérée comme une formation à caractère professionnel orientée vers la maîtrise de l'intervention pédagogique dans les matières enseignées, laquelle doit être centrée sur "l'harmonisation des relations SOMA (Sujet-Objet-Milieu-Agent)"²⁰ en vue de favoriser au mieux la réussite des apprentissages chez tous les sujets par la mise en œuvre des meilleures situations pédagogiques possibles.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEBUTANTS

Débuter, c'est apprendre un métier ; par conséquent, il faut voir l'entrée dans la profession comme une situation d'apprentissage, une occasion de se développer comme professionnel compétent.²¹ Cependant, le système de probation pour les nouveaux enseignants, mis en place ces cinq dernières années n'offre pas aux enseignants les conditions favorables ni à leur formation ni à leur insertion. Ces nouveaux enseignants obtiennent une licence dès leur sortie de l'université, ce qui semble là un élément de reconnaissance explicite de leur qualification. Ils sont considérés comme des enseignants jouissant de la même autonomie de pratique que les anciens. Même s'il y a des initiatives d'aide pour leur prise en charge de la part d'enseignants expérimentés dans les établissements d'accueil, l'opération ne peut se généraliser sans un soutien organisationnel de façon officielle de la part de l'administration, et sans une volonté collective d'accueil des nouveaux recrutés de la part de l'ensemble du personnel opérant dans le même établissement.

Le passage de l'université à l'école est souvent vécu comme un choc, où l'enseignant débutant est le plus souvent, frustré, désorienté, voire bloqué par la découverte de la réalité du terrain. Il se rend compte qu'il ne sait pas tout ce qu'il devrait savoir pour enseigner avec assurance et confiance en soi. Son enthousiasme lui donne à croire qu'il est confiant, compétent; mais il ne tarde pas à découvrir qu'il se sent fragile, impuissant devant une multitude d'épreuves complexes qu'il n'avait pas envisagées et qui le déstabilisent dès son premier pas. Cette période d'adaptation a beaucoup d'effet sur son développement professionnel. Le problème qui a ses sources dans la formation initiale qui n'a pas été assurée, est aggravé par l'absence des mesures plus appropriées dans l'établissement d'accueil. Cela est dû à ce qui est perçu comme des lacunes des programmes de formation initiale et des carences de l'accueil dans les milieux de la pratique professionnelle. Deux institutions sont directement visées :

- l'université: La formation de base est remise en cause: trop théorique; alors que le véritable apprentissage n'a eu lieu que dans l'exercice de la fonction.

- et le milieu où se fait la pratique professionnelle: à ses débuts, l'enseignant est placé dans la même situation de complexité et de difficulté que les enseignants expérimentés, dans des conditions de travail particulièrement difficiles sans le moindre soutien ni même délai d'entraînement.

CONCLUSION

La professionnalisation de l'enseignement n'est pas un slogan qu'on brandit. Il serait illusoire de penser pouvoir professionnaliser l'école en se bornant au relèvement du niveau des enseignants par la simple certification en exigeant un diplôme universitaire. La licence ne saurait permettre l'émergence des aptitudes professionnelles qui habilitent les enseignants à dispenser un enseignement de qualité car l'enseignement est un acte professionnel qui exige une solide formation initiale particulière par sa durée et son niveau, visant à installer des compétences professionnelles spécifiques, notamment dans les sciences de l'éducation qui permettent à l'enseignant la maîtrise de l'intervention pédagogique lui permettant à savoir agir avec pertinence dans toutes les situations de classe.

En effet, la formation et l'activité des enseignants doivent s'appuyer sur des référentiels de compétences exigeant entre autre des savoirs disciplinaires et des connaissances relatifs à la gestion des apprentissages didactiques et pédagogiques. On ne pourrait donc réussir une professionnalisation de l'enseignement sans que les enseignants ne bénéficient d'une formation initiale spécifique; et on ne pourrait non plus réussir une telle entreprise sans faire appel à l'ingénierie de formation

En outre, pour assurer une meilleure optimisation d'une telle formation sur le rendement des enseignants, il serait judicieux d'accompagner l'opération par des mesures qui facilitent l'insertion des débutants au début de leur carrière dans le milieu où se fait la pratique professionnelle, en leur assurant une prise en charge et un accompagnement assisté assuré par des enseignants expérimentés, ainsi qu'une formation continue tout au long de la carrière, et qui tienne en compte de l'évolution du métier et de son développement pour perpétuer un apprentissage durable des formés..

La formation des enseignants, et particulièrement les jeunes d'entre eux, est perçue comme un vrai levier de développement dont les aboutissements sont incontestables pour opérer l'amélioration ambitionnée du système éducatif vers le progrès.

Pourtant la formation des enseignants et leur motivation sont des problèmes récurrents dans l'espace et le discours éducatifs, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Nous lisons dans le rapport de Langevin – Wallon paru en 1946 en France: "La fuite de la profession de l'enseignement et la course vers des professions plus rentables au niveau matériel et du revenu se renforceront si ceux qui veulent l'exercer ne jouissent pas de privilèges conformes au niveau académique qui leur est demandé".²²

Par ailleurs, la revalorisation de la profession d'enseignant, et c'est une mesure équitable, est chose urgente surtout qu'il faille aller de l'avant vers la continuation à hausser le niveau de formation des professeurs. Si nous voulons garder un bon niveau d'enseignement, il est nécessaire bien évidemment de grader la dignité des professeurs, assurer l'élévation de leur rang social et créer les conditions favorables au développement de leurs habiletés professionnelles. Il est équitable de leur offrir une condition matérielle et morale adéquate, conforme à leur valeur technique et humaine et le rang privilégié qu'ils occupent dans la vie de la nation.

Toutefois, il faut reconnaître que l'action de professionnalisation de l'enseignement restera tronquée de sa dimension professionnalisante si elle n'est pas suivie de mesures lui garantissant les chances de sa réussite. A cet égard, il serait opportun de penser à parfaire l'opération en engageant les professionnels eux-mêmes dans une démarche de responsabilisation à l'égard de leurs collègues nouveaux, particulièrement dans la formation et l'insertion des débutants. Il est donc indispensable de consolider cette action par la valorisation du métier d'enseignant en capitalisant l'expertise des doyens et la prise en

considération de leurs compétences et expériences au profit des novices pour faciliter l'insertion de ces derniers dans le métier.

Nous avons essayé de cadrer ce concept de "formation" que nous entendons principalement comme la pierre angulaire de tout perfectionnement; particulièrement l'action d'éducation et d'enseignement. Par conséquent, ce secteur aussi vital et qui constitue le socle de tout progrès doit jouir de la première priorité dans les différents programmes de développement du pays. Aussi, pour lui assurer une bonne réussite, gageons-nous sur les privilèges que pourrait nous procurer l'ingénierie de formation dans ce domaine. Cette architecture fondée sur des bases solides et qui garantit des résultats tangibles, ne devrait en principe qu'être adoptée sans aucune hésitation.

Ainsi, professionnaliser l'enseignement à notre avis signifie :

- hausser le niveau de formation à l'entrée dans la carrière par le brassage entre théorie et pratique assurées par une formation spécifique pour l'enseignement, et ne pas se contenter de la formation universitaire qui ne prépare nullement au métier.
- faire participer les enseignants eux-mêmes, et particulièrement les anciens d'entre eux à la formalisation des savoirs de la pratique et à la définition d'un référentiel des compétences nécessaires à l'exercice en valorisant les suggestions des experts.
- relever le niveau individuel de compétence des enseignants par la formation continue qui doit être prise au sérieux et inscrite dans une stratégie claire visant le long terme.

En définitive, la professionnalisation de l'enseignement a l'ambition d'être une alternative de rénovation de l'école par le relèvement du niveau des professeurs. Mais elle soulève de nombreuses difficultés auxquelles les décideurs n'ont pas encore les bonnes réponses. Elle reste ambiguë et nécessite davantage d'éclaircissements.

En vue d'une professionnalisation prometteuse de l'enseignement, il serait peut être adéquat qu'il faille trouver un équilibre entre **formation initiale, insertion professionnelle et formation continue**, triptyque garant de l'épanouissement d'une génération d'enseignants qui n'auraient rien à envier à leurs aînés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Buisson, *Introduction à la Psychopédagogie*, Office des publications universitaires – Alger, cité par R. Deldime et R. Demoulin. P.45
2. Bachelard G., *La formation de l'esprit scientifique*, éd. Cit, p. 252, cité par Serge Moscovici, *Essai sur l'Histoire Humaine de la Nature*, Flammarion, 1977
3. John Lowe, *L'éducation des adultes*, perspectives mondiales, Les Presses de l'Unesco, Paris, 1976, p. 30
4. Etudes et documents d'éducation, *l'éducation en matière de population : perspective contemporaine*, Unesco 1978. P.41
5. Danvers F., *700 mots-clefs pour l'éducation*, P.U., Lille, 1994.
6. Aïcha B., *Enseignants de français à l'école de base en Algérie: avec ou sans licence ! Quelle différence?*
7. Unesco 1978, *Etudes et documents d'éducation, l'éducation en matière de population : perspective contemporaine*, p. 63
8. Halte, J.-F. *La didactique du français*. Paris: PUF, 1992, p.17
9. Aïcha B., *Enseignants de français à l'école de base en Algérie: avec ou sans licence ! Quelle différence?*
10. Le Botref G. *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*. Paris, les Editions d'Organisation.

11. Perrenoud PH., *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 1998.
12. Massot P. et Feisthammel D., *Pilotage des compétences et de la formation*, des méthodes et outils inédits, AFNOR Pratique collection, p 4
13. ID., *Enseigner: agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude*. Savoirs et compétences dans un métier complexe. Paris, ESF
14. ID., *La formation au métier d'enseignant: complexité, professionnalisation et démarche clinique*, In Association Québécoise en Formation des Maîtres, AQUFOM, Québec, Trois-Rivières
15. PAQUAY L., (1994). *Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant*. Recherche et Formation, p 16.
16. Bassis H., *des maîtres pour une autre école: former ou transformer*, Orientations Casterman, E3, p. 73-75
17. PERRENOUD PH. « *Formation initiale des maîtres et professionnalisation du métier* », dans *Revue des sciences de l'éducation*, numéro thématique sur la professionnalisation de l'enseignement et de la formation des enseignants, no 19, 1993
18. Serge D. *À propos de la discipline en classe : analyse du savoir professionnel d'enseignantes et d'enseignants expérimentés du secondaire en situation de parrainer des débutants*, thèse de doctorat en psychopédagogie, Sainte-Foy, Université Laval, 1994
19. Perrenoud PH (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*. Issy-les-Moulineaux : ESF.
20. LEGENDRE R. *Dictionnaire Actuel de l'Education*, Paris: Guérin, 1993.
21. Loc. cit. Richard Riel
22. Etudes et documents d'éducation, *l'éducation en matière de population : perspective contemporaine*, Unesco 1978, p.21